



## Mobilité CPIP 2026 : La CGT IP rencontre la DGAP

Lundi 1<sup>er</sup> juin, comme annoncé, la CGT IP a rencontré les services RH de la DAP pour une audience dédiée à la mobilité des CPIP.

2 179 vœux de mobilité ont été exprimés par les agent.es en vue d'obtenir une mutation. 90 agent.es ont demandé l'étude de leur demande au titre d'une situation sociale spécifique.

Les situations transmises à la CGT IP ont toutes été présentées à l'administration.

Les échanges ont été de qualité, dans un esprit qui nous a paru constructif et dans un refus de tout clientélisme.

Pour l'administration comme pour la CGT IP, ce n'est pas la carte d'adhésion à un syndicat mais bien la situation individuelle de l'agent.e qui doit être étudiée et prise en compte.

Néanmoins, la CGT IP ne peut que regretter le discours de l'administration concernant l'éventuelle possibilité d'obtention d'un report quant à la prise de poste sur les sites expérimentaux fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

La CGT IP conseille ainsi aux agent.es concerné.es et en besoin d'un tel report, d'anticiper la préparation de tous les documents utiles et arguments pouvant appuyer leur demande.

La CGT IP invite également ces agent.es à saisir une fois leur mobilité actée afin que leur demande soit transmise sans délai à la DGAP.

Cette prise de position de l'administration démontre le décalage total entre la réalité des terrains et le monde des décideurs, lesquels ne se préoccupent que peu de l'intérêt et des situations des agent.es en leur demandant de réorganiser en 15 jours leur vie personnelle et de trouver un logement sur des lieux avec un marché particulièrement tendu, qui plus est en période estivale, et en leur imposant de quitter un service sans pouvoir préparer leur départ.

Enfin l'administration a confirmé à la CGT IP que l'ensemble des anomalies précédemment repérées sont toutes régularisées dans le cadre de la campagne de mobilité.

**La CGT IP continuera d'accompagner toutes et tous les agent.es qui le souhaitent dans leurs démarches post-mobilité.**

Le 02 juin 2026

Les élu.es CAP de la CGT IP